



Aiacciu, u 12 di marzu di u 2020

*Scagnu di u Presidente*

## Cumunicatu di stampa

**Jean-Guy Talamoni, Presidente di l'Assemblea di Corsica**

---

### **Suite à la réunion avec la cellule de crise interministérielle**

La réunion de ce jour avec le préfet Degausse, responsable de la cellule de crise interministérielle, consacrée à l'épidémie de Coronavirus, le Préfet de Corse et la Directrice de l'Agence Régionale de Santé a été pour les élus corses l'occasion d'exprimer leurs inquiétudes et de formuler leurs propositions.

En ce qui me concerne, je suis principalement revenu sur quatre questions :

- La massification des tests que nous appelons de nos vœux, conformément du reste aux prescriptions de l'Organisation Mondiale de la Santé.
- L'acheminement en Corse de moyens matériels nouveaux, notamment les masques, nécessaires tout particulièrement aux professionnels de santé.
- L'augmentation indispensable des capacités des services de réanimation, compte tenu des besoins prévisibles dans les jours à venir.
- Enfin, bien que cette proposition ne soit pas soutenue par l'ensemble des institutions corses, j'ai réitéré la demande de suspension des relations maritimes et aériennes avec l'Italie.

Sur le dernier point, la position de certains élus semble évoluer favorablement, d'autant que ces dernières heures nombre de pays et de compagnies de transport aient décidé d'interrompre leurs liens avec l'Italie. Monsieur Solinas, président de la Collectivité de la Sardaigne s'est lui-même prononcé en faveur de la même mesure, et ce depuis plusieurs jours. Il est fort possible que cette disposition finisse par s'imposer dans la plupart des esprits, mais il ne faudrait pas qu'elle intervienne trop tard.

Par ailleurs, sur les autres sujets évoqués, les réponses qui nous ont été données ne nous paraissent pas suffisamment précises en l'état, notamment sur l'accroissement des moyens matériels nécessaires.

Nous n'ignorons pas que la situation revêt une grande complexité et nous ne doutons pas de la bonne volonté de toutes les autorités concernées, qu'il s'agisse des élus corses ou de l'Administration d'Etat. Les différences d'appréciation sur la conduite à tenir dans certains cas ne doivent pas conduire à polémiquer. En revanche, la confrontation sereine des points de vue a vocation à se poursuivre et à être suivie d'actions concrètes et énergiques, compte tenu du caractère sérieux et évolutif de la situation.

C'est en ce sens que, pour notre part, nous continuerons à œuvrer.

**CONTACT PRESSE :**

Anne Martinetti-Squarcini : 0607059490 – [anne.martinetti-squarcini@isula.corsica](mailto:anne.martinetti-squarcini@isula.corsica)

